

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 JUIN 2018

Le président Jacques Delon a le plaisir d'accueillir les adhérents du CIQ.

Cette année, Mme Béatrice Moinet présidente d'honneur, se trouvant exceptionnellement à Marseille, a pu assister à notre réunion. Il est rappelé qu'elle a assuré la présidence de notre CIQ, en succédant à M. François Valéry en octobre 2005 jusqu'en juin 2012.



Etaients aussi présents à cette assemblée :

Elus : -M. Yves Moraine maire des 6^{ème} et 8^{ème} arrondissements.

-Mme Martinod, M. Franceschetti, M. Ricca, M. Schilling, M. Thévenin, M. Vitalis

Mairie : -M. Noël CIQ : - M. Crépier de la Fédération du 8^{ème}, M. Henriet du CIQ Périer.

Pour notre CIQ : -Mesdames Duluc, Charpentier, Nortier et Messieurs Delon, Fortes et Lesueur.

Rapport moral présenté par le président, Jacques Delon.

Il est de coutume de rappeler l'ancienneté de notre CIQ qui en 2018 a 116 ans.

L'origine de la présentation des 3 rapports : moral, financier et d'activité, tient au fait que tous les CIQ ont juridiquement le statut d'une association, et qu'à ce titre, cette formalité est obligatoire chaque année, à l'occasion de l'AG.

A l'examen des rapports moraux sur plusieurs années, il est constaté que si la forme peut changer, le fond demeure toujours immuable. En quelque sorte, « il ne se passe rien ! ».

Cela consiste toujours à rappeler la mission du CIQ et ses modalités de fonctionnement, à savoir assurer l'interface entre les habitants d'un quartier et les différents décideurs grâce à son implantation de proximité, constituer une force de proposition pour les collectivités, apolitique, bénévole, sans aucune subvention...

Tous ces éléments sont inscrits dans notre document qui constitue notre « raison d'être » et figurent sur notre site.

Aussi désormais, il sera plus utile de signaler tout changement pouvant survenir dans cette énumération et de consacrer le temps imparti à nos échanges concrets.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier présenté par le trésorier, Robert Lesueur.

Les cotisations des particuliers et copropriétés ainsi que nos deux vide-greniers nous ont permis de collecter 12.728,47 €. Nos dépenses se sont élevées à 6602,61 €, permettant de dégager un excédent de 6125,86 € que nous devrions affecter pour grande partie sur 2019 à l'achat d'un nouveau photocopieur.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité présenté par le secrétaire général, JM Fortès.

Les sujets qui ont retenu notre attention pendant cet exercice sont les suivants :

Marseille, cible des médias régionaux et nationaux

Depuis quelques temps, Marseille fait la Une des médias régionaux voire nationaux :

-Western à la Kalachnikov à la Busserine (l'Etat assure la sécurité !).

-Attaque de chiens sur la plage et dans un parc public.

-« Balai d'or » de la ville la plus sale.

-Jeudi 7 juin, France 2 évoquait les décharges sauvages et vendredi 8 les infos ont montré les micro-particules de plastique dans le sable de la plage du Prophète.

Cannes et Saint-Tropez en ont autant que nous, mais on n'en parle pas.

-Ville où l'on circule le plus mal.

-Règlement de compte sur le Vieux Port.

Marseille est considérée comme un mélange de Naples des années 70 pour la propreté des rues et de Chicago à l'époque de la prohibition. Un constat qui ne nous est guère favorable, et malgré cela, les gens veulent y vivre.

Marseille recèle donc des atouts qu'il faudrait mettre en valeur par une bonne et large communication : 450 millions de francophones dans le monde, regardent nos infos. Nous accueillerons en 2024 les épreuves de voile des Jeux olympiques et paralympiques.

Faut-il équiper les touristes avec masques et gilets pare-balles ? Un gros effort de réhabilitation doit être fait au plus vite pour redresser la barre...et l'image !

Pour ce qui concerne le balai d'or de la saleté, la dénomination est un peu exagérée voire tendancieuse. Qui a voté ? Les électeurs sont-ils marseillais ? Plutôt que de dire que « Marseille est très sale », il faudrait dire « Marseille n'est pas très propre ».

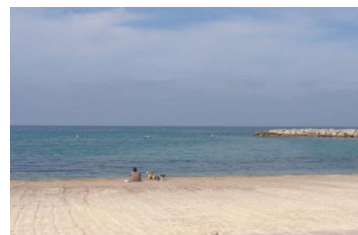
1- Vide-greniers

Les 2 vides-greniers que nous avons organisés les 1^{er} octobre et 27 mai 2018 on connu un franc succès.



2- Chiens sur la plage

On a pu remarquer la présence de chiens sur la plage ; nous pensions qu'ils y étaient interdits. Il y a quelques jours, une photo a été prise à l'Espace Borély, deux chiens sans laisse, avec une personne, se débattaient dans l'eau et sur le sable. Où sont les panneaux d'interdiction ? A quand la bonne vieille fourrière que nombre d'entre nous ont connue ?



3- Mini bus 86

Il est de plus en plus utilisé et souvent plein (11 places assises et 12 debout).

Un regret : il ne fonctionne pas le samedi matin, ce qui serait bien utile.

Si vous avez l'occasion de prendre ce bus, vous apprécierez l'état de nos rues. Il n'est pas rare que le bus soit obligé de s'arrêter pour ne pas toucher dans « les nids d'autruche » de la chaussée.

4- Remise en état de nos rues

A part la rue Paradis, Lord Duveen et Rodocanacchi, très peu ont été refaites ; on ne fait que les « pétasser ». Certains gros travaux comme la construction du 108 rue Cdt Rolland abiment la chaussée. Camions et toupies de ciment circulent tous les jours à cet endroit. Qui va payer la réfection de cette portion de voie ? Il avait été prévu l'an dernier un programme de réfection de nos rues. Où en est- on ?



5- Nettoyement



Nous avons abordé, le 11 décembre dernier, avec Mr Schilling, le nettoyage et la collecte. Qu'en est-il aujourd'hui ? Il y a eu une légère amélioration, surtout sur les grands axes, mais les rues secondaires ne sont pas nettoyées. Ex : Escalier St Giniez, stade Flotte devant lequel des jeunes jettent leur débris que le concierge pourrait nettoyer. A ce sujet, M. Moraine s'élève contre de telles incivilités qui ne doivent pas concerner le concierge. Contre-allée du 2° Prado, car celle du 1° Prado semble mieux entretenue du fait que nous sommes en zone « stationnement payant » où les véhicules séjournent moins longtemps.



Nous pensons que, dans notre quartier, le nettoyage n'est pas assez mécanisé. Que peut faire le cantonnier ? Seul, un camion avec une lance haute pression sera efficace. Nous ne le répèterons jamais assez : la propreté est l'affaire de tous et une information dans les écoles serait souhaitable.



6- Toilettes publiques

Où en est-on ? Marseille dispose d'une toilette publique pour 47.500 habitants !

7- Stationnement et circulation

Lors d'une réunion, en présence de Mr Ricca, nous avons traité du stationnement, de la circulation et des espaces publics.

Les « Scancars » tournent régulièrement et cela se voit car on commence à trouver des places disponibles ; les voitures-ventouses sont de moins en moins nombreuses. Quant au stationnement anarchique (trottoirs, passages protégés, double file, etc..) c'est moins évident.

On rencontre pourtant parfois la Mégane équipée de caméras...Les caisses de la Mairie doivent se remplir !

8- Espaces publics



Il est parfois bien difficile pour les piétons de circuler sur les trottoirs où certains commerces abusent du droit qui leur a été donné d'occuper l'espace public. En la matière, la palme d'or revient sans conteste à la « Villa Rocca », qui occupe par une construction « en dur » 4 places de parking.

Que se passera-t-il si tous les bars et restaurants du quartier demandent à en faire autant ?

Pour la brasserie « Le Colombia », une rangée de chaises aurait été suffisante.

Quant au « Cherche Midi », l'abord est surtout dangereux.



Outre l'utilisation des places de parkings, ces installations génèrent d'autres nuisances pour les riverains

(bruit, stationnement anarchique, odeurs...). Nous pensons que ces installations devraient être démontables...et démontées hors saison, comme les paillottes, car elles servent le plus souvent de dépôt de mobilier en saison hivernale.



9- Ecole Flotte

Une note a été distribuée récemment aux parents d'élèves de l'école Flotte. Cet établissement doit être démoli et reconstruit en 2020, dans le cadre d'un partenariat « public-privé » avec vente par la mairie d'une partie des terrains à un promoteur. Nous demandons à Mr le maire de confirmer ou infirmer la réalité de ce projet.

Delta festival

Certains des organisateurs ont souhaité nous rencontrer pour nous informer que les 7 et 8 juillet, le Delta Festival, destiné aux étudiants de toute la France sera de retour sur les plages du Prado pour sa 4^e édition. Il attend 40.000 festivaliers et sera consacré à la fête, au sport et à la musique. Les responsables de ce festival nous ont proposé 15 à 20 places gratuites (pour info, l'entrée coûte 35 €).



En conclusion, nous avons œuvré de notre mieux pour aplanir les difficultés, nous apprécions les résultats de nos demandes. Nous pouvons toujours nous améliorer.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Election du conseil d'administration

Renouvellement des administrateurs :

Leur mandat de 3 ans venant à échéance, il convient de les renouveler dans leur fonction.

Il s'agit de mesdames Nella Duluc, Annie Nortier et de messieurs Jacques Delon, Jean-Marie Fortes et Robert Lesueur,
réélus à l'unanimité.

Election au conseil d'administration :

2 personnes se présentent pour cette élection : Madame Charpentier Dumas et monsieur Pierre-Henri Joly,
Elus à l'unanimité.

Election du bureau :

Les administrateurs élisent sur le champ un bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire général et d'un trésorier.

Le président par intérim, Jacques Delon (antérieurement vice-président) avait fixé la date de la présente AG comme terme à son mandat.

Il est contraint de prolonger celui-ci jusqu'à un conseil d'administration qui se tiendra en septembre 2018 pour laisser se manifester une vocation !

Intervention de M. Yves Moraine

M. le Maire intervient pour commenter les éléments du rapport d'activité :

1. Etat de la voirie :

Mr Moraine explique que chaque année le Conseil de Territoire de la Métropole propose un



budget pour les 6^e et 8^e arrondissements afin d'intervenir occasionnellement pour l'entretien des trottoirs et des rues à l'exclusion des opérations spéciales du type rénovation des chaussées à la Pointe Rouge. Pour cette année, le budget s'élève à 2 millions d'euros, montant qu'il faut relativiser quand, par exemple, la rénovation de la seule rue Negresco revient à 400 000 euros.

Mr Moraine doit donc établir un choix entre le 6^e et le 8^e à partir des remontées des CIQ, c'est ainsi que la chaussée de la Rue Paradis a été reprise depuis la Rue Frédéric Mistral jusqu'à la Place Delibes. Il en a été de même pour la rue Lord Duveen. Ces aménagements peuvent concerner aussi la pose de ralentisseurs (effectués Rue Ambroise Paré) en projet Rue Marin, ou la remise en état de certaines places.

2. Sanisettes :

Elles ont dû être supprimées car elles occasionnaient beaucoup de problèmes notamment de drogue. Un nouveau type a été sélectionné et une vingtaine seront installées en 2019, surtout en centre ville, l'une d'entre elles serait destinée à Castellane.

3. Propreté :

Il y a eu une amélioration, surtout dans la collecte avec une meilleure répartition des moyens. Mais demeure un incivisme très important qui fait, par exemple, que lorsqu'on sort les containers à 11 h au lieu de 19 h, on favorise la multiplication des rats dont tout le monde se plaint. De plus, si on effectue un ramassage dans la journée, cela équivaut à délivrer un permis de jeter à n'importe quelle heure.

4. Terrasses :

Elles constituent un attrait économique, c'est un facteur d'ambiance et de convivialité. Cela redonne vie à certains quartiers, c'est le cas de St-Giniez.

C'est le maire qui donne les autorisations, et il assume ses choix.

5. Ecole Flotte :

Il y a 4 groupes scolaires à réhabiliter en urgence : Flotte, Azoulay, puis Roy d'Espagne et Milan. Le coût est de l'ordre de 15 millions d'euros, en prenant exemple sur celui du Rouet.

Il est envisagé un partenariat public/privé et pour faire intervenir le secteur privé, il faut lui permettre un certain intérêt, dans le domaine immobilier.

Pour Flotte, et afin de rassurer suite à la note diffusée aux parents d'élèves, l'appel d'offre a été lancé, mais rien n'est attribué, on verra le moment venu.

6. Permis de construire :

Il faut encourager la construction car il y a chaque année 3000 nouveaux arrivants, mais il faut le faire de manière raisonnée, pour preuve la réaffectation des emplacements libérés au 55 Bd Périer qui sera consacrée à des bureaux pour la mairie.

7. Plages du Prado :

C'est un espace public qui est destiné à des événements ayant une vocation touristique. Si l'installation des cirques classiques y a été abandonnée, un spectacle sur les arts du cirque y a été autorisé avec succès. Il faut toutefois éviter les nuisances sonores pour les riverains.

8. Chiens sur la plage :

De fait, pendant la période de surveillance des plages, à partir du 1^{er} juin, la présence éventuelle de chiens sera contrôlée, mais hormis cette période, il n'y a pas de surveillance systématique.

9. Réponses et suggestions diverses :

-Cantonniers à mieux répartir notamment pour les secteurs Negresco, Herriot et Paradis.

-Dangerosité du secteur de Bagatelle : il est demandé la pose de ralentisseurs.

M. Moraine est surtout préoccupé de trouver un meilleur agencement du carrefour devant l'entrée de Bagatelle qui s'avère dangereux

-Aménagement du restaurant Villa Roca : Celui-ci entraîne pour les riverains des nuisances sonores et olfactives.

-Bruits occasionnés par les motos : ces faits sont régulièrement signalés à la police qui considère qu'elle n'a pas les moyens suffisants pour s'y attacher et doit privilégier d'autres priorités.

L'heure étant très avancée, il est temps de laisser la place à la convivialité, qui peut permettre la poursuite du dialogue.

Les participants sont conviés à se retrouver auprès du buffet dressé à l'extérieur et élaboré par M. Jen-Marie Fortès.



**Prochaine Réunion
lundi 8 octobre 2018
au Centre Cadenelle
à 18 h 30**

